

EDGAR #15

JOURNAL DES AMIS DES MUSÉES DE NYON / NOVEMBRE 2023



DES PALAFITTES À PALÉO

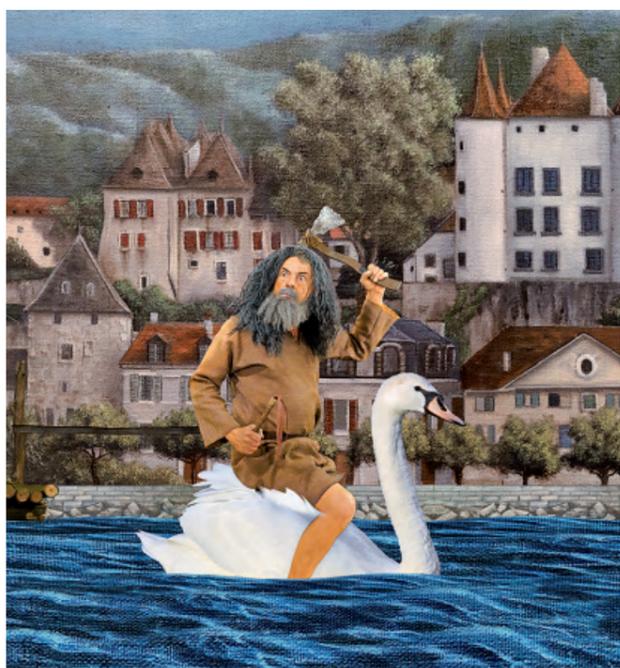
CHÂTEAU DE NYON

L'OBJET DU MOIS

UN FAROUCHE « LACUSTRE »

Il s'agit d'un des quelques personnages choisis pour illustrer un tableau animé évoquant l'histoire de Nyon au fil de l'eau et au fil des siècles. Réalisé par l'artiste Pierrick Sorin, qui endosse la plupart des rôles, on découvre ici un habitant des cités lacustres (ou, de manière plus savante, des cités palafittes) ; il subsiste environ un millier de ces sites répartis au bord des lacs et des marais de l'arc alpin en Allemagne, Autriche, France, Italie, Slovénie et Suisse. Il en existe deux proches de Nyon, l'un vers l'Asse, l'autre vers Sadex, sous Prangins. Ces sites sont inscrits depuis 2011 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

VINCENT LIEBER
CONSERVATEUR, CHÂTEAU DE NYON



RÉALISÉE PAR PIERRICK SORIN, ARTISTE ÉTABLI À NANTES, CETTE ŒUVRE, ENTRE FILM ET FRESQUE ANIMÉE, A POUR MODESTE AMBITION DE MONTRER QUELQUES PERSONNALITÉS ET PERSONNAGES QUI POURRAIENT REPRÉSENTER L'HISTOIRE DE NYON ET DE SA RÉGION, DE MANIÈRE PARFOIS INATTENDUE.

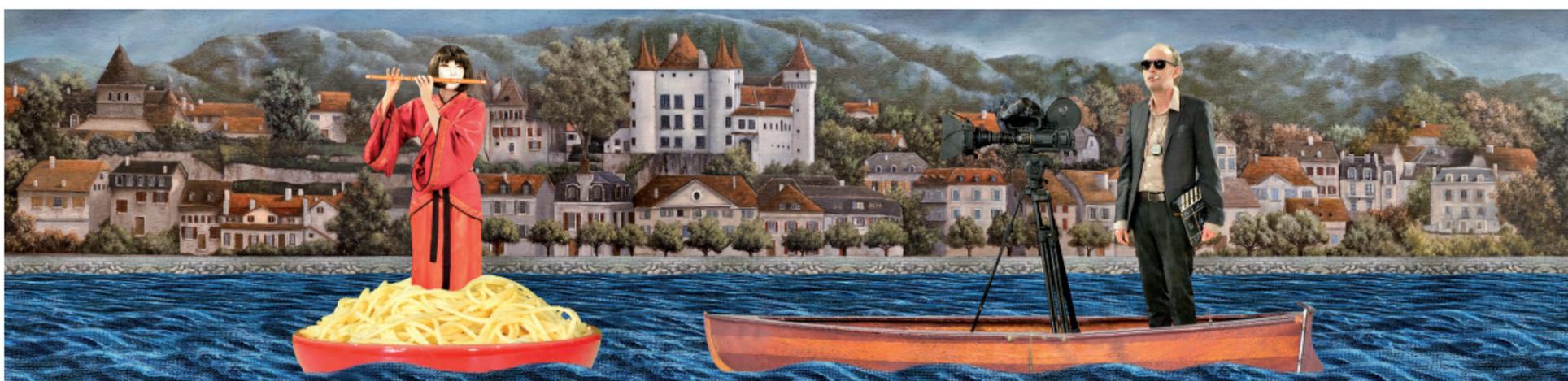
Pierrick Sorin est né à Nantes en 1960. Ayant grandi, il est devenu artiste vidéaste, scénographe et metteur en scène, tout en conservant un esprit facétieux qui évoque une âme d'enfant. Il a notamment réalisé en 2007, pour le Château des ducs de Bretagne, dans sa ville natale, un film retraçant l'histoire de la cité au cours des temps, d'où la commande à Pierrick Sorin d'une réalisation similaire pour illustrer d'une façon inattendue et moins classique que l'on pourrait s'y attendre, l'histoire de notre ville au fil des siècles, avec le Léman au premier plan et le château en arrière-fond.

Ainsi, sur diverses barques, en une navigation de plus en plus anarchique, défilent celles et ceux qui ont fait Nyon ou en sont représentatifs : parmi eux, nos ancêtres les « Lacustres » (qui vivaient en des demeures palafittes), supposés ici farouches ; Jules César, fondateur de la *Colonia Julia Equestris* (mais qui se met ici au ski nautique, dont la première mention ne date pourtant que de 1922 après J.-C.) ; un ouvrier de la manufacture d'allumettes *Diamond* ; et, en voisine, Madame de Staël, la baronne de Coppet et son ennemi juré Napoléon Bonaparte. Il y a également un preux chevalier, membre des dynastes de Cossonay-Prangins, les premiers possesseurs du château de Nyon, Gustave Falconnier, jonglant avec ses briques de verre, ou encore Jean-Luc Godard ou Auguste Piccard, qui inspira le bien connu professeur Tournesol créé par Hergé. Ainsi qu'un joyeux amateur de *Vitavin !* Le tout mêlé à des projections de *Visions du Réel*, des théières de la manufacture de porcelaine et un feu d'artifice final, comme chaque année à Paléo.

La réalisation de cette fresque animée dénote d'un savoir-faire technique à souligner, chacune des saynètes où apparaît un personnage ayant nécessité la superposition et le montage de plusieurs scènes enregistrées individuellement.

En outre, un souci du détail permet de reconnaître dans de nombreux costumes et accessoires des objets faisant partie des collections du Château, du Musée romain et du Musée du Léman. Enfin, en regardant attentivement les personnages, on reconnaîtra, travesti, Pierrick Sorin dans la plupart des rôles, du légionnaire romain au capitaine de la CGN. Enfin, le réalisateur se réclame des influences d'un Buster Keaton ou d'un Georges Méliès et de son célèbre *Voyage dans la lune* de 1902, Georges Méliès qui, lui aussi, appelait ses films des « Tableaux ».

VINCENT LIEBER
CONSERVATEUR, CHÂTEAU DE NYON



PIERRICK SUR LE LAC.
UNE HISTOIRE ANIMÉE ET DÉCALÉE
DE NYON.

En projection permanente au
 troisième étage du château
 (non accessible aux personnes à
 mobilité réduite).

Ce film a été réalisé avec le soutien de :
 Association des Amis des Musées de Nyon
 Atelier Glatz & Delachaux
 Fondation Equileo
 Fondation Ernst Göhner
 Fondation Goblet
 Fondation Guignard
 Fondation Philanthropique Famille Sandoz
 La Mobilière
 Région de Nyon
 Service des affaires culturelles du Canton de Vaud
 Vector gestion

LE TRITON À TROMPETTE LE GUERRIER À ENTONNOIR LA FEMME DORÉE ET LES AUTRES

MUSÉE DU LÉMAN

LE 31 JANVIER 1913, LE CAPITAINE DU BATEAU LÉMAN III INSCRIT DANS SON RAPPORT DU JOUR : « LE LAC DÉMONTÉ NOUS EMPÊCHE DE CONTINUER NOTRE SERVICE. LA VAGUE NOUS A EMPORTÉ LA FEMME DE L'AVANT, NE NOUS EN LAISSANT QUE LA TÊTE.¹ »

Rassurez-vous il n'est pas question ici d'une passagère décapitée puis engloutie par les eaux, mais bien de la figure de proue du bateau. Fabriquée en 1826 pour le LEMAN VAUDOIS, celle-ci fut transférée en 1857 sur le LEMAN III, une année après la démolition de son bateau d'origine. Ce 31 janvier 1913, l'inspecteur d'exploitation complète le rapport du capitaine en précisant que « la sirène avait déjà perdu les bras et sa trompette et le corps avait été réparé à maintes reprises avec du ciment et du plâtre. Il y aura lieu de la remplacer par un objet moins volumineux et moins fragile ». Ni femme ni sirène, cette figure de proue représentait en réalité un triton à queue bifide portant effectivement une trompette. Comme le triton à trompette, d'autres figures de proue des bateaux du Léman ont malheureusement disparu : le Guillaume Tell qui ornait l'avant du bateau du même nom, l'espèce d'oiseau qui déployait ses ailes sur la proue du MONT-BLANC, ou le guerrier adossé à l'étrave du WINKELRIED². Ce dernier n'était sans doute pas à la hauteur du héros mythique qu'il était censé personnifier. C'est du moins ce que laisse supposer une description narquoise parue en 1918 dans le *Journal de Genève*, certes par un commentateur n'ayant vu du bateau que des gravures, où il est décrit « coiffé d'une sorte d'entonnoir, s'élan[çant] au-devant des piques ennemies » et heureusement retenu dans son élan par la charpente, « sans quoi il risquerait fort de tomber à l'eau, lui et sa brassée de piques, qui a l'air d'un balai de "biolles"³ ».

Par bonheur, deux figures de proue des bateaux de notre lac ont survécu et sont toutes deux exposées au Musée du Léman. Il y a bien sûr celle de l'HELVETIE, qui navigua de 1841 à 1918, avant de disparaître pendant plus de 60 ans chez un particulier, puis de réapparaître en 1979 dans une vente aux enchères où elle fut achetée par un envoyé du Musée du Léman. Et puis, il y a la figure de proue du bateau AIGLE III retrouvée en 2020 par Didier Zuchuat dans la tour du château Fallot (à Chailly près de Lausanne), où elle semble avoir passé plus d'un siècle. C'est en effet en 1917 que son bateau fut démoli. Quant à sa fabrication, celle-ci remonte au moins à 1857, l'année du lancement de l'AIGLE III. Mais elle pourrait s'être déroulée vingt ans plus tôt, puisque l'AIGLE premier du nom navigua dès 1837⁴. Impossible de terminer cette revue sans évoquer les figures de proue ressuscitées ou plutôt réincarnées. Créée par le sculpteur Emile Dominique Fasanino, la superbe femme dorée qui ornait la proue de LA SUISSE II au moment de son lancement commença à pourrir peu après l'inauguration du bateau en 1910. Il fallut toute l'énergie de l'Association Patrimoine du Léman et le talent du sculpteur de marine Emmanuel Bourgeau pour qu'une belle héritière, à l'air de famille certain, prenne la place de la disparue en 2003.

Œuvres du sculpteur Maurice Sarkisoff, les poupées en bronze des bateaux HELVETIE II et RHONE III ont toutes

deux terminées au fond du lac avant d'être remplacées. Le visage féminin, allégorie de la nation, qui décorait l'avant de l'HELVETIE II résista de 1926 à février 1964 lorsque le bateau GENERAL GUISAN le heurta et le cassa. C'est à l'initiative de Jean-Pascal Delamuraz, alors syndic de Lausanne, qu'il fut remplacé en 1977 par un nouveau visage, malheureusement bien moins élégant, dont le moule est exposé au Musée du Léman. La vie de la poupée du RHONE III, allégorie du fleuve, fut bien plus courte, puisqu'elle ne tint que deux mois, coulant à Pully le 13 mai 1928 après une collision avec le bateau GENEVE. Cette collision aurait pu l'entraîner dans l'oubli si Didier Zuchuat n'avait pas découvert en 1993 une photographie la représentant. Convaincu que la proue du RHONE III méritait de retrouver un ornement, ce dernier fouilla les archives de toutes les institutions susceptibles de conserver des documents sur les travaux du sculpteur Sarkisoff et du fondeur Pastori pendant près de dix ans. Mais il finit par se faire une raison : impossible, faute d'archives suffisantes, de refaire la poupée à l'identique. Il proposa alors de remplacer l'œuvre de Sarkisoff par une autre allégorie du Rhône, un visage créé en 1902 par le sculpteur André Vermare pour le Palais de la Bourse de Lyon⁵. De cette proposition à l'inauguration de la nouvelle poupée en 2021, presque vingt ans s'écoulèrent. Il fallut à Didier Zuchuat bien de la patience et de la ténacité pour convaincre la Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman (CGN) : trouver les financements, attendre que l'œuvre de Vermare entre dans le domaine public, dénicher un bronze original du sculpteur pour l'utiliser comme modèle (ce bronze est exposé au Musée du Léman), identifier des artisans capables de créer une tête complète en résine à partir d'un profil en bronze, ainsi de suite. Mais, depuis deux ans, Didier Zuchuat est récompensé de ses efforts et de sa patience à chaque fois qu'il voit passer le magnifique RHONE III et son élégante proue.

LIONEL GAUTHIER
CONSERVATEUR DU MUSÉE DU LÉMAN



- 1 Cette référence, ainsi que la suivante, a été retrouvée par Didier Zuchuat, responsable du Centre de documentation du Musée du Léman, dans les archives d'Edouard Meystre, directeur général de la CGN de 1926 à 1958.
- 2 Le GUILLAUME TELL navigua de 1823 à 1836. Lancé en 1858 sous le nom DRANSE, le bateau rebaptisé MONT-BLANC en 1865 fut démolé en 1894. Quant au WINKELRIED, lancé en 1824, il fut démolé en 1842.
- 3 En Suisse romande, « biolle » est un synonyme de « bouleau ».
- 4 Il fut rebaptisé SIMPLON en 1860.
- 5 Ce visage fait partie d'un haut-relief intitulé « Le Rhône et la Saône ». Une série de bronzes représentant uniquement le visage du Rhône, retravaillé par Vermare, a été éditée environ 30 ans plus tard.

Figure de proue du bateau AIGLE III, Musée du Léman (photo: Nicolas Lieber).

Andreossi, Le bateau LEMAN III à Genève, début du XXe siècle, Musée du Léman.

Jean-Michel Goël, La figure de proue du bateau LA SUISSE II, 2003, Musée du Léman.

Huguenin, Le bateau WINKELRIED à Ouchy, 1824-1842, Musée du Léman.

Figure de proue du bateau HELVETIE, Musée du Léman (photo: Nicolas Lieber).

Jacques Thévoz, La figure de proue du bateau HELVETIE II, vers 1960, Bibliothèque de Genève.

LES ANIMAUX SONT DE RETOUR! ENQUÊTE EN TERRAIN GENEVOIS

MUSÉE ROMAIN

EN JUILLET 2023, DIX CAISSES D'OSSEMENTS ANIMAUX D'ÉPOQUE ROMAINE ONT FAIT LEUR RETOUR À NYON. CE SONT 90 KILOS, PRINCIPALEMENT DE DENTS ET D'OS LONGS, QUI DORMAIENT, OUBLIÉS DEPUIS LES ANNÉES 1970, DANS LES LOCAUX DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE. DES RECHERCHES AUPRÈS D'UN ARCHÉOZOOLOGUE À GENÈVE – LOUIS CHAIX – ONT PERMIS DE REMONTER LE FIL DE LEUR HISTOIRE.

D'OÙ VIENNENT CES OSSEMENTS ?

Tout commence en septembre 1969 avec des fouilles archéologiques réalisées dans le cadre de travaux pour la pose de canalisations dans la Grand-Rue de Nyon. Sur une section de 36 mètres de long, près de la fontaine de la Place du Château, les restes d'un des principaux égouts de la ville romaine - appelé le « cloaque » - destiné à se déverser dans le lac, sont mis au jour. Sur sept semaines, les archéologues, sous la responsabilité de Philippe Bridel et Denis Weidmann, fouillent, à la bougie, l'intérieur de cette structure maçonnée bien conservée. La couche de dépôts de 40 cm livre une forte concentration de vestiges. Fragments de vaisselle en céramique, monnaies, bague en or, verrerie, bronze, plomb, objets en os et ivoire, ainsi que des déchets alimentaires d'ossements animaux, coquilles d'huître et d'escargot constituent les 14 m³ de restes archéologiques prélevés. La part d'ossements animaux éveille l'intérêt d'Edgar Pelichet, archéologue cantonal et conservateur du Musée de Nyon. Il tient à ce

que l'ensemble soit étudié, afin de comprendre la part carnée de l'assiette des habitants de la colonie.

POURQUOI CES OSSEMENTS SOMMEILLAIENT À GENÈVE ?

Ces ossements sont ainsi confiés à Louis Chaix, alors assistant au Département d'anthropologie de l'Université de Genève. L'approche est remarquable, car l'importance accordée aux restes osseux n'était de loin pas au centre des préoccupations des archéologues de l'époque pour qui, architectures, céramiques, statues et parures suscitaient la plus grande attention. L'archéozoologie est une discipline encore en balbutiement, qui ne s'institutionnalise en Suisse qu'à la fin des années 1970.

Louis Chaix réalise son étude à l'aide de l'« osthéothèque » du Muséum d'histoire naturelle de Genève, constituée à l'origine par des zoologues. Cet outil, sorte de bibliothèque d'ossements entiers de référence, lui permet de déterminer

les espèces, les parties du squelette, ainsi que l'âge de ces animaux. Il établit un rapport succinct, avant que l'archéologue cantonal ne lui demande de ne garder qu'un échantillon représentatif parmi les centaines de kilos prélevés ! Cette sélection, à l'exception de quelques pièces exposées aujourd'hui au Musée romain de Nyon, reste ainsi dans les locaux de l'Université de Genève jusqu'à leur redécouverte récente.

DES RESTES DE CUISINE ?

Bœuf, cochon, chèvre et mouton sont les espèces prédominantes identifiées par Louis Chaix. Un cheval, deux petits chiens, un lièvre et quelques restes de cerfs élaphe constituent le panorama des autres mammifères conservés. Des oiseaux, tels que des poules, canards, pigeons et dindons complètent le spectre des espèces identifiées. Si la majorité des os présente des traces évidentes de boucherie - caractéristiques du prélèvement de la langue, de l'extraction de cervelle ou de moelle - les restes de cerfs semblent plutôt avoir été destinés à la réalisation d'outils.

ET LA SUITE ?

Aujourd'hui, avec une reprise détaillée du contexte archéologique enrichi par les découvertes réalisées à Nyon depuis la fin des années 1970 et le développement de l'archéozoologie, l'étude de ces restes animaux permettrait certainement d'apporter une meilleure compréhension des habitudes alimentaires, de l'artisanat et de la vie des habitants de notre région, il y a 2000 ans. Affaire à suivre.

MILA MUSY
ARCHÉOLOGUE, COLLABORATRICE AU MUSÉE ROMAIN DE NYON
ET AU MUSÉUM DE GENÈVE



Dents et mandibules d'animaux issues des fouilles du « cloaque ».
©Photographie Mila Musy

Lettre d'Edgar Pelichet à Louis Chaix du 1^{er} Juin 1970 annotée de sa demande : « Vous me rendrez donc une sélection représentative d'ossements ».
©Division archéologie (DGIP)

Vue de la fouille à l'intérieur du « cloaque » en 1969. La hauteur permettait de s'y tenir presque debout.
©Photographie Edy Berger

L'égout – le « cloaque » - passe sous l'un des deux axes majeurs de la colonie romaine. Il est situé proche du marché couvert où quantité de déchets de boucherie, notamment de vieux bœufs, ont été retrouvés.
©Plan Archeodunum SA

CANTON DE VAUD — DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
MONUMENTS HISTORIQUES

L'ARCHÉOLOGUE CANTONAL

Adressez la correspondance à :
Archéologue cantonal
1260 Nyon

1^{er} juin 1970

Téléphone Nyon (022) 61 25 14

Monsieur Louis Chaix
Assistant
Institut d'anthropologie
12, rue Revillod
1227 - ACCACIAS-GENEVE

Monsieur,

J'ai bien reçu votre rapport relatif à la faune retrouvée dans le cloaque de Nyon.

Je viens de le lire avec infiniment d'intérêt et également d'admiration pour la patience dont vous avez fait preuve dans ces déterminations.

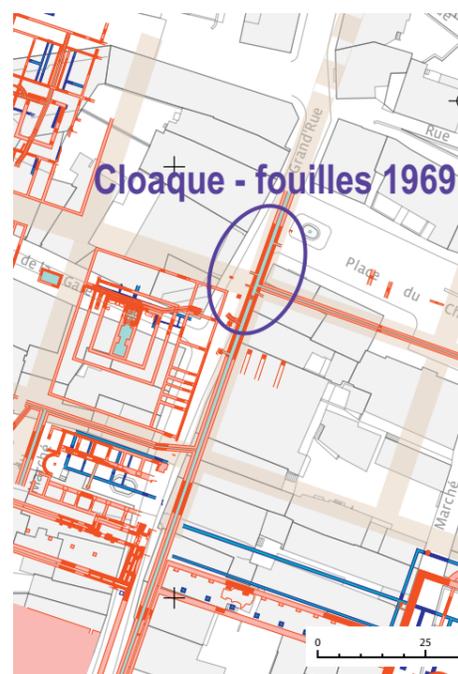
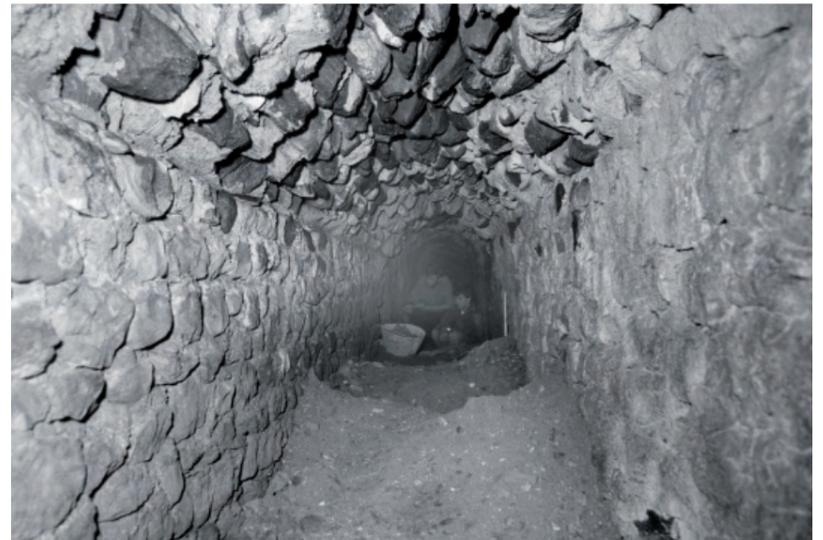
Votre rapport arrive bien à temps et avant même le plan mis au point que j'attends d'un technicien.

Je tiens à vous signaler que j'avais prélevé les coquilles d'escargots de grande taille, facilement déterminables, avant de vous remettre ce que vous avez analysé. Il y en avait plus de 350 en parfait état. On n'a pas pu dénombrer, bien entendu, les coquillages émiettés et qui étaient en nombre plus considérable.

En vous disant ma très vive gratitude pour ce rapport dont je ferai état dans mon rapport final, je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments distingués,

Scriveret

Vous me rendrez donc une sélection représentative d'ossements.



Pour en savoir plus

CHAIX (1970)
Louis Chaix, Faune romaine de Nyon (Vaud), cloaque de Nyon (Rapport d'étude du 30 mai 1970), 1970, 1-5.

MUSY (2022)
Mila Musy, *L'archéozoologie au Muséum d'histoire naturelle de Genève : histoire et collections* (mémoire de MAS de Muséologie, UNIGE, 2022 (non publié).

Pelichet (1974)
Edgar Pelichet, « Le cloaque romain de Nyon : fouilles de septembre 1969 », *Revue historique vaudoise* RHV, 82, 1974, 7-26.

MAIS AUSSI...



DISPUTE AU CHÂTEAU...

C'est à une dispute que nous invite dès février 2024 l'artiste nyonnais Pierre Schwerzmann. Non pas une dispute au sens le plus usuel, qui peut même être péjoratif, mais au sens d'un débat d'idées au sein duquel des oppositions et des désaccords peuvent, toutefois, s'exprimer.

Né en 1947 à Aubonne, Pierre Schwerzmann a étudié à l'Ecole cantonale des Beaux-Arts de Lausanne, de 1968 à 1973 ; devenu professeur d'arts visuels au Gymnase de Nyon, avec un engagement et un enthousiasme communicatif, il a mené de pair sa carrière artistique : on connaît notamment ses œuvres où des lignes en à-plat de couleurs alternent avec des dégradés de camaïeux de gris, provoquant des contradictions dans la perception du regard du spectateur. Exposant notamment à la galerie Skopia, à Genève, mais également à Paris, à la Galerie Suzanne Taraziev (outre des expositions collectives régulières au Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne ou à Art Basel), Pierre Schwerzmann a reçu le Mérite artistique de la Ville de Nyon en 2018. En 2011, il a présenté au Château de Nyon, en collaboration avec Laurent Schweizer, l'exposition *Une installation au château*.

C'est en 2022 que Pierre Schwerzmann a été convié par le service de la Culture à parcourir l'ensemble des œuvres d'art acquis pour la ville par la Commission des affaires culturelles, qui, outre nombre de subventions allouées, achète au fil des années diverses œuvres d'artistes en lien avec la ville de Nyon.

L'artiste a eu carte blanche pour faire son choix : il a ainsi imaginé un accrochage dans les murs du château où ces œuvres se répondent, dialoguent, mêlées à des ouvrages plus anciens, dons ou legs à la Ville ou achats à des artistes avant la création en 1990, à l'instigation d'Alain-Valéry Poitry, de la Commission des affaires culturelles. Celle-ci succéda à l'ancienne Commission des Arts, déjà active dès 1974 sous l'impulsion de Bernard Glasson.

Enfin, quelques mots de Pierre Schwerzmann à propos de cette exposition : « Dispute pour titrer cette exposition ? Ce mot à double sens signifie aussi bien débat, discussion, échange que conflit, désaccord. Il me paraissait convenir à l'idée de confronter les œuvres de la collection dans leurs diversités relatives au temps de leur création, aux thématiques et aux styles. C'était aussi une façon de mettre en scène une histoire de générations, de goûts et de couleurs dont il ne faudrait, en principe, pas discuter. Alors discutons-en, disputons-nous ! »

DISPUTE
Carte blanche à Pierre Schwerzmann
Collection d'œuvres d'art de la Ville de Nyon
Vernissage le jeudi 15 février 2024 de 18 à 20 heures
Exposition du 16 février au 28 avril 2024.
Pierre Schwerzmann dans son atelier, 2011
Photographie: Vincent Lieber



L'ASSOCIATION DES AMIS DU CHÂTEAU DE PRANGINS

Fondée en 1992, avant même l'ouverture du Château de Prangins, siège romand du Musée national suisse, l'Association des Amis du Château s'est donné pour mission de participer activement à la mise en valeur et au rayonnement du Musée qui fête cette année ses 25 ans d'existence.

Notre Association apporte son soutien au Château de Prangins - Musée national suisse grâce aux cotisations et dons de ses plus de 500 membres et par le biais de recherches de fonds. Ainsi, les Amis contribuent à soutenir la réalisation des expositions permanentes par la récolte de fonds importants ; ils aident également à l'édition de diverses publications et participent à l'enrichissement des collections du Musée.

Quelques exemples de soutien :

2007, financement de l'édition et publication du Journal de Louis-François Guiguer, baron de Prangins (1771-1786) ;

2013, participation au financement des tentures d'ameublement dans l'exposition permanente *Noblesse oblige ! La vie de château au 18^e siècle* ;

2020, réalisation de deux sculptures de chevaux en résine pour accompagner la berline Pictet (18^e siècle), propriété du syndic de Genève Isaac Pictet, dans le cadre de l'exposition-jeu pour les familles *Prêts à partir ?*, où petits et grands peuvent expérimenter les transports de l'époque ;

2022, financement du mandat, dans le cadre de l'exposition *La Suisse c'est quoi ?* de Marie-Agnouch Sarkissian, créatrice de parfums, qui a imaginé trois senteurs inédites en lien avec trois thèmes de l'exposition.

Aide à la publication réunissant les textes et de nombreuses illustrations de documents et objets visibles dans l'exposition ;
2023, soutien à la création de *Galerie de portraits et de Décors. Chefs-d'œuvre des collections* ; ces expositions mettent un point final au renouvellement complet des expositions du Château depuis son ouverture en 1998.

Les Amis du Château de Prangins bénéficient des avantages suivants :
Entrées gratuites aux expositions permanentes et/ou temporaires du Château, et dans les deux autres sites du Musée national suisse
Invitations aux vernissages des expositions temporaires et/ou permanentes du Château
Participation à un riche programme d'activités culturelles et à une excursion annuelle

Lettre d'information paraissant trois fois par année : manifestations et expositions du Château, activités de l'association des Amis, articles divers.

www.amisduchateaudoprangins.ch

COMITÉ DE L'AACP



BIENVENUE À CAMILLE LINDER

Il nous fallait une perle rare. Remplacer Benoît Boretti à la tête du Centre des collections des musées de Nyon n'était pas une mince affaire. Il nous fallait une personne aux épaules assez solides et aux compétences multiples pour gérer les collections de nos trois musées (et les conservatrices et conservateurs qui vont avec), ainsi que celles de la Ville de Nyon et de la Fondation Hermanjat. La perle rare c'est Camille Linder.

Née en 1994, Camille a grandi à Arzier. Après sa maturité au gymnase de Nyon, elle a obtenu un Bachelor en lettres (anglais et archéologie préhistorique) à l'Université de Lausanne, puis un Master en études muséales à l'Université de Neuchâtel qu'elle a conclu brillamment en obtenant le Prix Archéologie Suisse 2020 pour son mémoire consacré aux collections archéologiques du canton du Jura. Parce qu'il vaut mieux, de nos jours, avoir plus d'une corde à son arc, Camille a complété son cursus universitaire par un *Certificate of Proficiency in English* et une formation en marketing et communication.

Parallèlement à ses études, Camille a multiplié les expériences : fouilles archéologiques en Bulgarie, en France (Vercors), en Italie (Piémont) et en Suisse (Jura), stages au Musée Bibracte (Centre archéologique européen) et aux services de la Culture et de l'Architecture de la Ville de Nyon, mandats au Musée du Laténium, à l'Office de la Culture du canton du Jura et au Centre de documentation du Musée du Léman, ce musée qu'elle connaît par cœur pour y avoir travaillé en tant que guide et agente d'accueil depuis 2016.

Dire que Camille s'est rapidement imposée dans sa nouvelle fonction est un euphémisme. Dès ses premiers jours à la tête du Centre des collections (en mars), nous avons su qu'elle était bel et bien la perle rare que nous cherchions. Et je n'écris pas cela pour qu'elle m'offre quelques caisses de ce délicieux cidre, L'Oiselier, qu'elle produit avec son compagnon.

LIONEL GAUTHIER
CONSERVATEUR DU MUSÉE DU LÉMAN

À NOËL, OFFREZ L'AMN

Allez sur la page www.amn.ch/bon-cadeau, remplissez le formulaire et retournez-le à info@amn.ch ou par courrier à AMN, CP 1112, 1260 Nyon. Une fois le paiement effectué par vos soins en suivant les instructions indiquées dans le formulaire, les bénéficiaires du cadeau recevront chez eux directement les cartes de membre pour l'année en cours ainsi qu'une carte indiquant qui leur offre l'adhésion à l'AMN.